

## Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

### Bétail et volailles non traditionnels au Canada



par Mitra Rostami  
Division de l'agriculture

Date de diffusion : le 20 novembre 2017

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

**Programme des services de dépôt**

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Bétail et volailles non traditionnels au Canada

par Mitra Rostami

## Chevaux, ânes et canards : principales tendances liées aux autres animaux d'élevage et volailles

Au Canada, les animaux d'élevage et les volailles consistent souvent en des animaux plus traditionnels tels que des bovins, des porcs, des moutons, des poulets, des dindes et des dindons, mais les exploitations agricoles canadiennes élèvent une foule d'autres animaux d'élevage et de volailles. Ces derniers appartiennent aux catégories « [autres animaux d'élevage](#) » et « [autres volailles](#) ».

Seuls les animaux qui se trouvent dans les fermes de recensement sont dénombrés dans le cadre du Recensement de l'agriculture, ce qui fait que tous les animaux d'élevage et les volailles au pays ne sont pas dénombrés. Il importe que les utilisateurs de données soient conscients de la possible sous-estimation du nombre d'autres animaux d'élevage et d'autres volailles figurant dans les données du recensement.

### Autres animaux d'élevage

En 2016, 45 925 exploitations agricoles ont déclaré avoir au moins un type d'autres animaux d'élevage dans le cadre de leurs activités. Ce nombre représente 23,7 % des exploitations agricoles au Canada.

Alors que certaines exploitations agricoles gardent des animaux d'élevage pour le travail agricole ou pour lutter contre les prédateurs, d'autres en élèvent afin de diversifier les revenus agricoles et de répondre aux exigences des marchés à créneaux. Bien que 45 925 exploitations agricoles aient déclaré compter au moins un type d'autres animaux d'élevage, ces derniers constituaient le type prédominant de production — d'après les revenus agricoles bruts — de seulement 18 584 exploitations agricoles.

Tableau 1

#### Nombre d'exploitations agricoles élevant d'autres animaux d'élevage, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2016

Type d'exploitation agricole	Nombre d'exploitations agricoles
Élevage de chèvres	867
Élevage de chevaux et d'autres équidés	10 507
Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	284
Élevage mixte d'animaux	5 749
Tous les autres types d'élevage divers	1 177
<b>Tous les types d'exploitations agricoles</b>	<b>193 492</b>

Note : Le type d'exploitation agricole est fondé sur la principale source de revenus agricoles.

Source : Tableau CANSIM 004-0200.

En moyenne, les [types d'exploitations agricoles](#) élevant d'« autres animaux d'élevage » ont tendance à être associés à des catégories de revenus inférieurs. En 2016, 17,7 % des exploitations agricoles ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 10 000 \$. La proportion d'exploitations agricoles appartenant à cette catégorie de revenus était plus élevée pour les exploitations agricoles élevant d'« autres animaux d'élevage » (tableau 2).

Tableau 2

#### Proportion d'exploitations agricoles élevant d'autres animaux d'élevage et ayant des revenus agricoles bruts de moins de 10 000 \$, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2016

Type d'exploitation agricole	Pourcentage d'exploitations agricoles ayant des revenus bruts de moins de 10 000 \$
Élevage de chèvres	41,3
Élevage de chevaux et d'autres équidés	43,2
Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	20,8
Élevage mixte d'animaux	26,7
Tous les autres types d'élevage divers	30,8
<b>Tous les types d'exploitations agricoles</b>	<b>17,7</b>

Note : Le type d'exploitation agricole est fondé sur la principale source de revenus agricoles.

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

De plus, une proportion plus élevée d'exploitants agricoles élevant d'« autres animaux d'élevage » ont déclaré travailler en dehors de leur exploitation agricole comparativement à l'ensemble des exploitants agricoles. En 2016, 44,4 % des exploitants agricoles ont déclaré travailler hors ferme. Si l'on exclut les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage d'animaux à fourrure et de lapins, la proportion d'exploitants qui travaillaient hors ferme était plus élevée dans les exploitations agricoles élevant d'« autres animaux d'élevage » (tableau 3).

**Tableau 3**  
**Proportion d'exploitants agricoles déclarant du travail hors ferme, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2016**

Type d'exploitation agricole	Pourcentage d'exploitants agricoles déclarant du travail hors ferme
Élevage de chèvres	57,2
Élevage de chevaux et d'autres équidés	59,8
Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	39,7
Élevage mixte d'animaux	53,0
Tous les autres types d'élevage divers	60,0
<b>Tous les types d'exploitations agricoles</b>	<b>44,4</b>

**Note :** Le type d'exploitation agricole est fondé sur la principale source de revenus agricoles.

**Source :** Recensement de l'agriculture (3438).

De même, une proportion plus faible d'exploitants élevant d'« autres animaux d'élevage » ont déclaré travailler plus de 40 heures par semaine à la ferme comparativement à l'ensemble des exploitants agricoles. En 2016, 37,5 % des exploitants agricoles ont déclaré travailler plus de 40 heures par semaine à la ferme. Si l'on exclut les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage d'animaux à fourrure et de lapins, la proportion d'exploitants élevant d'« autres animaux d'élevage » qui travaillaient plus de 40 heures par semaine à la ferme était moins élevée (tableau 4). Dans les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés, 19,6 % des exploitants travaillaient plus de 40 heures par semaine à la ferme, alors que 45,1 % travaillaient moins de 20 heures par semaine à la ferme.

**Tableau 4**  
**Proportion d'exploitants agricoles déclarant effectuer plus de 40 heures de travail à la ferme par semaine, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2016**

Type d'exploitation agricole	Pourcentage d'exploitants agricoles déclarant effectuer plus de 40 heures de travail à la ferme par semaine
Élevage de chèvres	30,6
Élevage de chevaux et d'autres équidés	19,6
Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	47,3
Élevage mixte d'animaux	35,1
Tous les autres types d'élevage divers	21,8
<b>Tous les types d'exploitations agricoles</b>	<b>37,5</b>

**Note :** Le type d'exploitation agricole est fondé sur la principale source de revenus agricoles.

**Source :** Recensement de l'agriculture (3438).

Les exploitations agricoles élevant d'« autres animaux d'élevage » sont, en moyenne, exploitées uniquement par des femmes dans une proportion supérieure à celle de l'ensemble des types d'exploitations agricoles. En 2016, 7,2 % des exploitations agricoles étaient exploitées exclusivement par des femmes, alors que 60,1 % étaient exploitées uniquement par des hommes. Les exploitations agricoles élevant d'« autres animaux d'élevage » étaient toutes proportionnellement plus nombreuses à être exploitées uniquement par des femmes, mais celles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés étaient de loin les plus susceptibles d'être exploitées uniquement par des femmes. Parmi les 10 507 exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés (qui représentaient 15 516 exploitants), 19,1 % étaient exploitées exclusivement par des femmes, 36,6 % étaient exploitées exclusivement par des hommes et 44,2 % étaient exploitées par des personnes des deux sexes.

**Tableau 5**  
**Proportion d'exploitations agricoles, selon le sexe des exploitants et le type d'exploitation agricole, Canada, 2016**

Type d'exploitation agricole	Exploitants de sexe masculin seulement	Exploitantes seulement	Exploitants des deux sexes
	pourcentage		
Élevage de chèvres	34,4	15,1	50,5
Élevage de chevaux et d'autres équidés	36,6	19,1	44,2
Élevage d'animaux à fourrure et de lapins	58,8	7,7	33,5
Élevage mixte d'animaux	45,9	8,4	45,7
Tous les autres types d'élevage divers	48,1	10,5	41,5
<b>Tous les types d'exploitations agricoles</b>	<b>60,1</b>	<b>7,2</b>	<b>32,7</b>

**Note :** Le type d'exploitation agricole est fondé sur la principale source de revenus agricoles.

**Source :** Recensement de l'agriculture (3438).

## Chevaux et poneys<sup>1</sup>

Les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés étaient le type le plus prévalent d'exploitations élevant d'« autres animaux d'élevage », 10 507 exploitations agricoles étant classées dans cette catégorie selon la valeur de leur activité principale.

Les chevaux et poneys étaient le type d'autres animaux d'élevage le plus souvent déclaré, tant au chapitre du nombre d'animaux que du nombre d'exploitations agricoles déclarantes. En 2016, 39 164 exploitations agricoles ont déclaré compter des chevaux ou des poneys, ce qui représente une baisse de 17,5 % par rapport à 2011. Au cours de la même période, le nombre de chevaux et de poneys a fléchi de 25,7 % pour s'établir à 291 561 têtes. Les chevaux sont généralement considérés comme des articles de luxe et, compte tenu de l'augmentation des coûts qui y sont associés, leur nombre a diminué.

Les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de bovins de boucherie et les parcs d'engraissement constituaient la plus grande proportion d'exploitations agricoles déclarant compter des chevaux sans toutefois être classées parmi les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés.

## Ânes

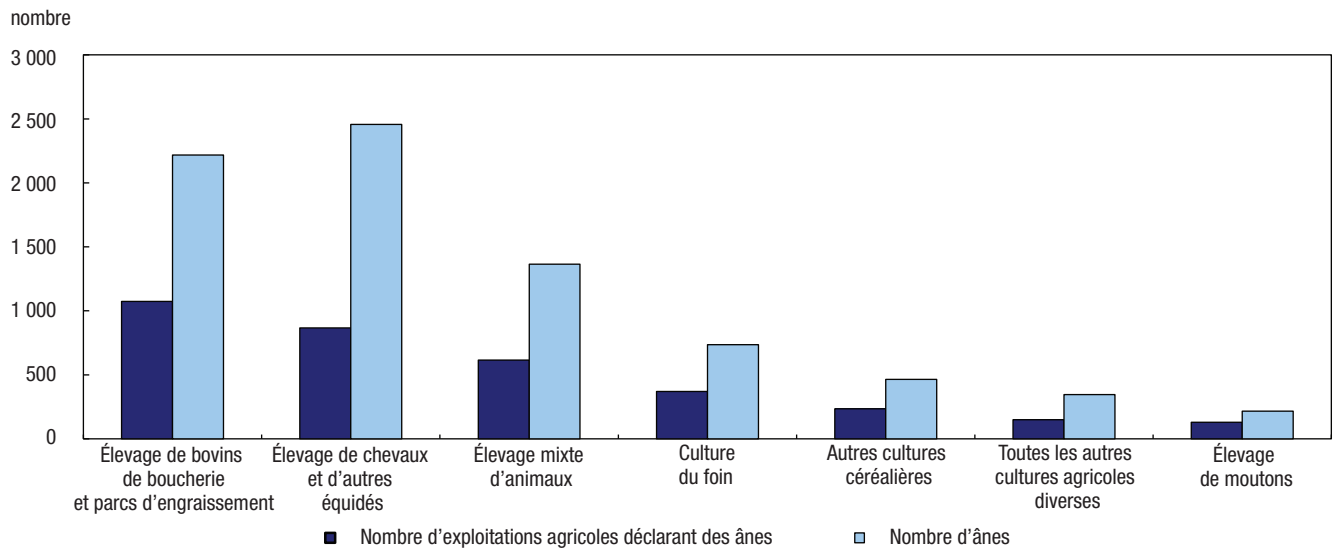
Tout comme les chevaux, des ânes et des mules ont été déclarés dans les différents types d'exploitations agricoles, plus particulièrement dans celles spécialisées dans l'élevage de bovins de boucherie et les parcs d'engraissement ainsi que dans celles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés. Les ânes et les mules servent souvent à protéger les troupeaux de moutons et parfois même les troupeaux de bovins. Dans certains cas, les exploitants agricoles peuvent encore les utiliser pour faciliter le travail à la ferme.

La plus forte proportion d'ânes et de mules a été observée dans les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de chevaux et d'autres équidés (27,8 %); le quart (25,1 %) se trouvaient dans les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage de bovins de boucherie, y compris les parcs d'engraissement, et 2,4 % étaient compris dans celles spécialisées dans l'élevage de moutons. En 2016, 3 967 exploitations agricoles ont déclaré compter des ânes et des mules au Canada, pour un total de 8 832 ânes et mules. Il s'agit d'une diminution de 20,0 % par rapport aux 11 041 ânes et mules dénombrés en 2011.

1. Le nombre de chevaux déclarés dans le cadre du Recensement de l'agriculture ne représente pas tous les chevaux au Canada. Étant donné le sens que donne le Recensement de l'agriculture au terme [exploitation agricole](#), les chevaux de course ou les chevaux gardés pour un usage personnel dans des exploitations non agricoles ne sont pas dénombrés dans le cadre du recensement et ne sont pas inclus dans les totaux.

**Graphique 1**

**Nombre total d'exploitations agricoles déclarant des ânes et nombre d'ânes, selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2016**



Source : Recensement de l'agriculture (3438).

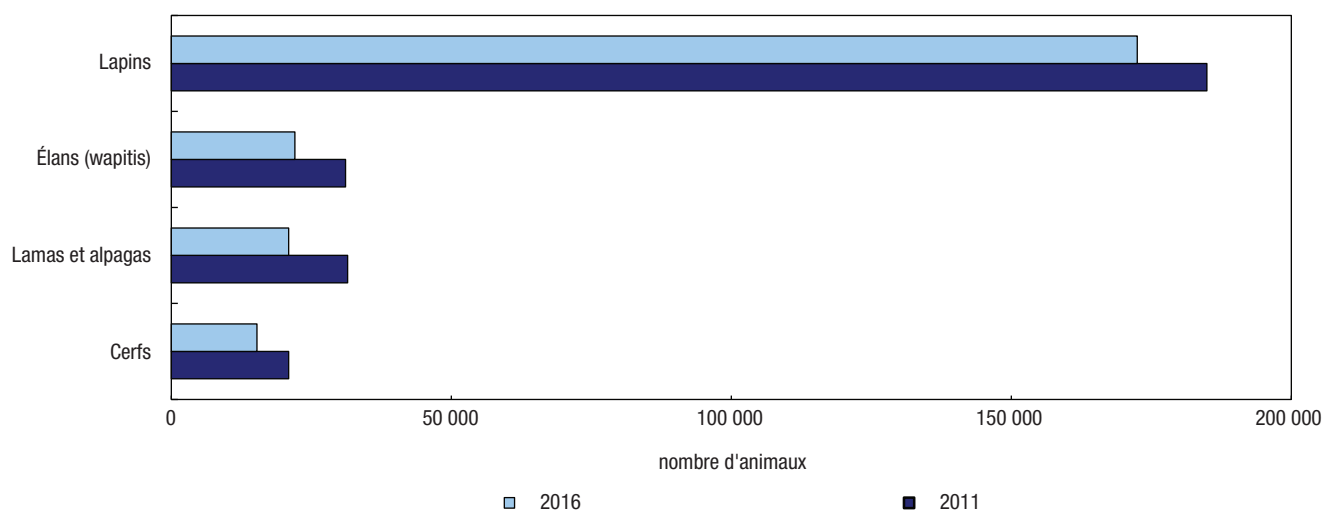
## Autres animaux

Pour tous les animaux d'élevage moins prévalents, tels que les lapins, les élans (wapitis), les lamas, les alpagas et les cerfs, le nombre d'animaux déclaré dans le cadre du Recensement de 2016 a diminué par rapport au Recensement de 2011 (graphique 2).

En 2016, la majorité des cerfs (58,1 %) ont été déclarés au Québec. L'Alberta et la Saskatchewan comptaient la plus forte proportion d'élans (wapitis) déclarés, soit un pourcentage combiné de 85,3 % de ces animaux. Plus de 90,0 % des lapins ont été déclarés en Ontario et au Québec.

**Graphique 2**

**Nombre total d'animaux, selon le type d'animal d'élevage, Canada, 2011 et 2016**



Source : Tableau CANSIM 004-0224.

## Autres volailles

En 2016, 5 223 exploitations agricoles ont déclaré compter au moins un type d'**autres volailles** dans le cadre de leurs activités. Ce nombre représente 2,7 % des exploitations agricoles au Canada, ce qui constitue une légère hausse par rapport à la proportion de 2,2 % enregistrée en 2011. En 2016, 50 exploitations agricoles comptaient les quatre cinquièmes des 3 millions d'oiseaux déclarés dans la catégorie des autres volailles.

## Canards

Les canards étaient le type d'autres volailles le plus souvent déclaré, tant au chapitre du nombre d'oiseaux que du nombre d'exploitations agricoles déclarantes. En 2016, 2 862 exploitations agricoles ont déclaré compter des canards, ce qui représente une hausse de 24,8 % par rapport à 2011. Le nombre de canards au Canada a augmenté de 32,2 % pour se fixer à 1,7 million d'oiseaux.

En 2016, 95,4 % des exportations de viande de canard du Canada ont été effectuées vers les États-Unis; la quantité exportée vers ce pays a crû de 61,0 % depuis 2012. Les exportations vers le Japon ont aussi monté en flèche au premier semestre de 2017, dépassant quatre fois la quantité exportée dans toute l'année 2016. Le Mexique, qui a récemment rouvert ses frontières aux volailles canadiennes, a également vu croître les exportations de viande de canard qui lui étaient destinées au premier semestre de 2017<sup>2</sup>.

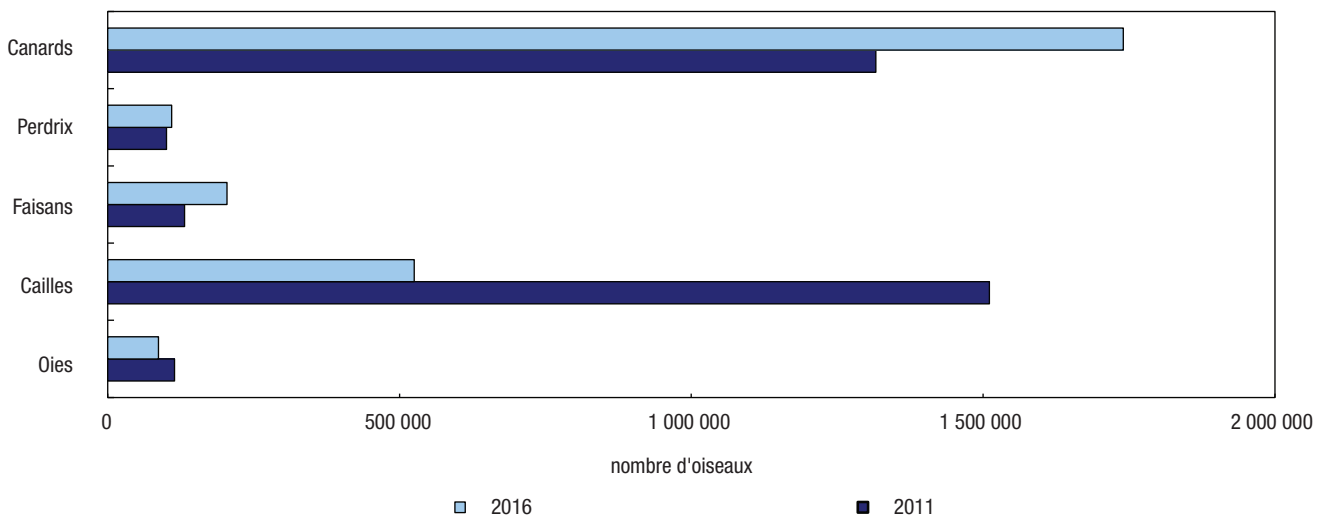
L'Ontario et le Québec étaient les principales provinces à l'origine de la hausse du nombre de canards. Dans ces deux provinces, le nombre de canards a augmenté de 44,7 % pour atteindre 1,4 million d'oiseaux, ce qui représente 80,8 % de l'ensemble des canards au Canada en 2016. Les 10 principales exploitations agricoles ayant déclaré élever des canards au Canada comptaient les deux tiers de tous les canards déclarés.

## Autres types de volailles

Pour ce qui est des autres types de volailles, différentes variations du nombre d'oiseaux déclarés en 2011 et en 2016 ont été observées. Alors que le nombre d'oies et de cailles a diminué, le nombre de faisans et de perdrix a augmenté à l'échelle nationale au cours de la période de cinq ans.

### Graphique 3

**Nombre total d'oiseaux, selon le type de volaille, Canada, 2011 et 2016**



Source : Recensement de l'agriculture (3438).

2. Statistique Canada. 2017. Totalisation spéciale fondée sur la base de données du World Trade Atlas (consultée le 18 septembre 2017).

## Termes

Les **autres animaux d'élevage** comprennent tous les animaux d'élevage gardés dans les exploitations agricoles à l'exception des bovins, des porcs et des moutons — par exemple, les chevaux, les ânes, les renards, les sangliers et les chinchillas.

Les **autres volailles** comprennent toutes les volailles gardées dans les exploitations agricoles à l'exception des poulettes, des poules, des dindes, des dindons, des poulets à griller, des poulets à rôtir et des poulets de Cornouailles — par exemple, les oies, les canards, les autruches, les faisans et les émeus.

**Type d'exploitation agricole** : La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Il s'agit d'estimer les revenus que l'exploitation agricole est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et de déterminer le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de l'exploitation agricole. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 %, et le blé, 20 %, serait classée comme une ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles mentionnés dans ce document sont établis d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

**Ferme de recensement** : Une exploitation est considérée comme une ferme de recensement (exploitation agricole) si elle produit au moins l'un des produits suivants dans l'intention de le vendre :

- Cultures : foin, grandes cultures, fruits de verger ou noix, raisins ou petits fruits, légumes et graines de semence;
- Animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil et autres animaux d'élevage;
- Volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes et autres volailles;
- Produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure et viande;
- Autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles ainsi que sirop d'érable et ses produits.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux en raison de contraintes de confidentialité et parce que leurs définitions d'une exploitation agricole sont différentes.